

UPOV

TG/267/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2011-10-20

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

BOUGAINVILLÉE

Code UPOV : BOUGA

Bougainvillea Comm. ex Juss.

*

PRINCIPES DIRECTEURS**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN****DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

Autres noms communs : *

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Bougainvillea</i> Comm. Ex Juss., <i>Bougainvillea</i> Comm.	Bougainvillea	Bougainvillée, Bougainvillier	Bougainvillee	Bugambilia, Buganvilla

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

*

Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	6
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	7
6.1	Catégories de caractères.....	7
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3	Types d'expression.....	8
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemples.....	8
6.5	Légende.....	8
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	18
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	18
8.2	Explications portant sur certains caractères	18
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	24
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	25

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Bougainvillea* Comm. ex Juss.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes

2.3 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.4 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Observation visuelle de la couleur

Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950",

partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune

de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Limbe : couleur secondaire (caractère 12)
- b) Inflorescence : type de bractée (caractère 22)
- c) Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice ouvert) (caractère 30), avec les groupes suivants :
 - Groupe 1 : blanc
 - Groupe 2 : jaune
 - Groupe 3 : orange
 - Groupe 4 : rouge
 - Groupe 5 : rose
 - Groupe 6 : violacé
 - Groupe 7 : pourpre
 - Groupe 8 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(c) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erguido	Pixie Queen	1
	semi-upright	semi-dressé	halbaufrecht	semierguido		2
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Poultoni, Vera Pink	3
2. VG	Young shoot: color	Jeune rameau : couleur	Junger Trieb: Farbe	Retoño: color		
PQ (a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Alexandra	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde mediano		2
	reddish green	vert rougeâtre	rötlichgrün	verde rojizo	Barbera Karst	3
	reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Vera Deep Purple	4
3. VG/ MS (*)	Plant: length of internodes	Plante : longueur des entre-nœuds	Pflanze: Länge der Internodien	Planta: longitud de los intranudos		
QN (b)	short	courts	kurz	corta		3
	medium	moyens	mittel	mediana	Vera Deep Purple	5
	long	longs	lang	larga	Killie Campbell	7
4. VG	Stem: thorns	Tige : épines	Trieb: Dornen	Tallo: espinas		
QL (b)	absent	absentes	fehlend	ausentes	Poultoni	1
	present	présentes	vorhanden	presentes		9
5. VG (*) (+)	Thorn: length	Épine : longueur	Dorn: Länge	Espina: longitud		
QN (b)	short	courte	kurz	corta	Pixie Queen	1
	medium	moyenne	mittel	mediana	Alexandra	2
	long	longue	lang	larga	Rijnbo705	3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*)	VG	Thorn: curvature	Épine : courbure	Dorn: Biegung	Espina: curvatura		
QN	(b)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Killie Campbell	1
		medium	moyenne	mittel	mediana		2
		strong	prononcée	stark	larga	Vera Deep Purple	3
7. (*)	MG/ MS	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	(c)	short	court	kurz	corta	Tosca	3
		medium	moyen	mittel	mediana	Wabag	5
		long	long	lang	larga	Vera Deep Purple	7
8. (*)	MG/ MS	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	(c)	narrow	étroit	schmal	estrecha	Pixie Queen	3
		medium	moyen	mittel	mediana	Vera Deep Purple	5
		broad	large	breit	ancha	Killie Campbell	7
9. (*) (+)	VG	Leaf blade: shape	Limbe : forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ	(c)	lanceolate	lancéolée	lanzettlich	lanceolada		1
		medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval mediana	Alexandra	2
		broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha	Barbera Karst	3
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Elisabeth	4
		circular	arrondie	kreisförmig	circular	Sea Foam	5
10. (+)	VG	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
PQ	(c)	attenuate	atténuée	verjüngt	atenuada	Vera Deep Purple	1
		acute	pointue	spitz	aguda		2
		obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	Nancy Gardner	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11.	VG	Leaf blade: main color	Limbe : couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal	
(+)						
PQ	(c)	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento	1
		yellow	jaune	gelb	amarillo	2
		yellowish green	vert jaunâtre	gelblichgrün	verde amarillento	Pixie Queen 3
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Mini Thai Variegated 4
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde mediano	5
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	6
		very dark green	vert très foncé	sehr dunkelgrün	verde muy oscuro	7
		grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo	8
12.	VG	Leaf blade: secondary color	Limbe : couleur secondaire	Blattspreite: Sekundärfarbe	Limbo: color secundario	
(*)						
(+)						
PQ	(c)	none	aucune	keine	ninguno	1
		white	blanche	weiß	blanco	2
		yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento	3
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Mini Thai Variegated 4
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro	5
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde mediano	Pixie Queen 6
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	7
		very dark green	vert très foncé	sehr dunkelgrün	verde muy oscuro	8
		grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo	9

		English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	VG	Leaf blade: distribution of secondary color	Limbe : répartition de la couleur secondaire	Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe	Limbo: distribución del color secundario		
(+)							
	(c)	absent	aucune	fehlend	ausente		1
		narrow marginal	marginale étroite	schmaler Rand	marginal estrecho	Zuki	2
		broad marginal	marginale large	breiter Rand	marginal ancho		3
		around mid rib	autour de la nervure médiane	um die Mittelrippe herum	alrededor del nervio central	Pixie Queen	4
		speckled	tachetée	gefleckt	en motas	Mini Thai Variegated	5
		irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular		6
14.	VG	Leaf blade: tertiary color	Limbe : couleur tertiaire	Blattspreite: Tertiärfarbe	Limbo: color terciario		
(+)							
PQ	(c)	none	aucune	keine	ninguno		1
		white	blanche	weiß	blanco		2
		yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento		3
		yellow	jaune	gelb	amarillo		4
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Pixie Queen	5
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde mediano		6
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		7
		very dark green	vert très foncé	sehr dunkelgrün	verde muy oscuro		8
		grey green	vert-gris	graugrün	verde grisáceo		9
15.	VG	Leaf blade: undulation of margin	Limbe : ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del borde		
QN	(c)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
		medium	moyenne	mittel	mediana		2
		strong	forte	stark	fuerte		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. MG/ MS (*) (+)	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN (c)	short	court	kurz	corta	Mini Thai	1
	medium	moyen	mittel	mediana	Vera Deep Purple	2
	long	long	lang	larga	Killie Campbell	3
17. MG/ MS (*) (+)	Peduncle: length	Péduncle : longueur	Blütenstiel: Länge	Pedúnculo: longitud		
QN	short	court	kurz	corta	Vera Deep Purple	3
	medium	moyen	mittel	mediana	Rijnbo705	5
	long	long	lang	larga	Barbera Karst	7
18. VG (*) (+)	Inflorescence: arrangement of bract clusters	Inflorescence : disposition des groupes de bractées	Blütenstand: Anordnung der Hochblattbüschel	Inflorescencia: disposición de los racimos de brácteas		
QL	terminal	terminale	terminal	terminal		1
	axillary	axillaire	axillar	axilar		2
	axillary and terminal	axillaire et terminale	axillar und terminal	axilar y terminal		3
19. VG/ MG (*) (+)	Inflorescence: number of bract clusters	Inflorescence : nombre de groupes de bractées	Blütenstand: Anzahl der Hochblattbüschel	Inflorescencia: número de racimos de brácteas		
QN	few	petit	gering	bajo		3
	medium	moyen	mittel	mediano		5
	many	élevé	hoch	alto		7
20. VG (*) (+)	Inflorescence: density of bract clusters	Inflorescence : densité des groupes de bractées	Blütenstand: Dichte der Hochblattbüschel	Inflorescencia: densidad de los racimos de brácteas		
QN	sparse	faible	locker	escasa		3
	medium	moyenne	mittel	mediana		5
	dense	elevée	dicht	densa		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. VG (+)	Inflorescence: presence of flowers	Inflorescence : présence de fleurs	Blütenstand: Vorhandensein von Blüten	Inflorescencia: presencia de flores		
QL	absent	absente	fehlend	ausentes	Dania	1
	present	présente	vorhanden	presentes	Alexandra, Vera Deep Purple	9
22. VG (*) (+)	Inflorescence: type of bract	Inflorescence : type de bractée	Blütenstand: Typ des Hochblatts	Inflorescencia: tipo de bráctea		
QL	single	simple	einfach	simple	Alexandra	1
	double	double	gefüllt	doble	Dania	2
23. MG/MS	Bract: length	Bractée : longueur	Hochblatt: Länge	Bráctea: longitud		
QN	short	courte	kurz	corta	Mini Thai	3
	medium	moyenne	mittel	mediana		5
	long	longue	lang	larga	Killie Campbell	7
24. MG/MS	Bract: width	Bractée : largeur	Hochblatt: Breite	Bráctea: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Mini Thai	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Vera Deep Purple	5
	broad	large	breit	ancha	Killie Campbell	7
25. VG (*) (+)	Bract: shape	Bractée : forme	Hochblatt: Form	Bráctea: forma		
PQ	narrow ovate	ovale étroite	schmal eiförmig	oval estrecha	Elisabeth	1
	medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval mediana	Alexandra	2
	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha	Vera Deep Purple	3
	circular	circulaire	kreisförmig	circular	Afterglow	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. VG (*) (+)	Bract: shape of base	Bractée : forme de la base	Hochblatt: Form der Basis	Bráctea: forma de la base		
PQ	acute	pointue	spitz	aguda	Easter Parade	1
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	Pixie Queen	2
	cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	Siggi	3
27. VG (*) (+)	Only varieties with inflorescence type of bract: single: Calyx lobes: color of upper side	Seulement les variétés avec un type de bractée de l'inflorescence : simple : lobes du calice : couleur de la face supérieure	Nur Sorten mit Blütenstand: Typ des Hochblatts: einfach: Kelchlappen: Farbe der Oberseite	Únicamente variedades con inflorescencia tipo de bráctea: simple: lóbulos del cáliz: color de la cara superior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
28. VG (*) (+)	Small young bract: main color of outer side	Petite bractée jeune : couleur principale de la face externe	Kleines junges Hochblatt: Hauptfarbe der Außenseite	Bractéola joven: color principal de la cara exterior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
29. VG (*) (+)	Young bract: main color of inner side (calyx lobe <u>not</u> open)	Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice <u>non</u> ouvert)	Junges Hochblatt: Hauptfarbe der Innenseite (Kelchlappen <u>nicht</u> geöffnet)	Bráctea joven: color principal de la cara interior (lóbulo del cáliz <u>no</u> abierto)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30. VG (*) (+)	Young bract: main color of inner side (calyx lobe <u>open</u>)	Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice <u>ouvert</u>)	Junges Hochblatt: Hauptfarbe der Innenseite (Kelchlappen <u>geöffnet</u>)	Bráctea joven: color principal de la cara interior (lóbulo del cáliz <u>abierto</u>)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
31. VG	<u>Only varieties with inflorescence type of bract: double:</u> Young <u>outer</u> bract: main color of inner side	<u>Seulement les variétés avec un type de bractée de l'inflorescence :</u> <u>double</u> : jeune bractée <u>externe</u> : couleur principale de la face interne	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ des Hochblatts:</u> <u>gefüllt</u> : Junges <u>äußeres</u> Hochblatt: Hauptfarbe der Innenseite	<u>Únicamente variedades con inflorescencia tipo de bráctea: doble:</u> bráctea joven <u>exterior</u> : color principal de la cara interior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
32. VG	<u>Only varieties with inflorescence type of bract: double:</u> Young <u>inner</u> bract: main color of inner side	<u>Seulement les variétés avec un type de bractée de l'inflorescence :</u> <u>double</u> : jeune bractée <u>interne</u> : couleur principale de la face interne	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ des Hochblatts:</u> <u>gefüllt</u> : Junges <u>inneres</u> Hochblatt: Hauptfarbe der Innenseite	<u>Únicamente variedades con inflorescencia tipo de bráctea: doble:</u> bráctea joven <u>interior</u> : color principal de la cara interior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
33. VG (+)	Young bract: secondary color of inner side (calyx lobe open)	Jeune bractée : couleur secondaire de la face interne (lobe du calice ouvert)	Junges Hochblatt: Sekundärfarbe der Innenseite (Kelchlappen geöffnet)	Bráctea joven: color secundario de la cara interior (lóculo del cáliz abierto)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
34. VG (+)	Young bract: tertiary color of inner side (calyx lobe open)	Jeune bractée : couleur tertiaire de la face interne (lobe du calice ouvert)	Junges Hochblatt: Tertiärfarbe der Innenseite (Kelchlappen geöffnet)	Bráctea joven: color terciario de la cara interior (lóculo del cáliz abierto)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

		English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
35.	VG	Bract: main color of inner side (calyx lobe wilted)	Bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice fané)	Hochblatt: Hauptfarbe der Innenseite (Kelchlappen verwelkt)	Bráctea: color principal de la cara interior (lóbulo del cáliz marchito)		
	(+)						
PQ		RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Le stade optimal de développement pour l'observation des caractères se situe au moment de l'ouverture de l'une des fleurs de trois inflorescences. Dans le cas de variétés à double bractée, les observations doivent être effectuées lorsqu'un tiers des bractées est pleinement développé et ouvert.

Les caractères contenant le code ci-après dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés comme indiqué ci-dessous :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur le tiers supérieur de la pousse principale.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur le tiers moyen de la pousse principale.
- (c) Les observations doivent être effectuées sur une feuille développée du tiers moyen de la tige principale.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

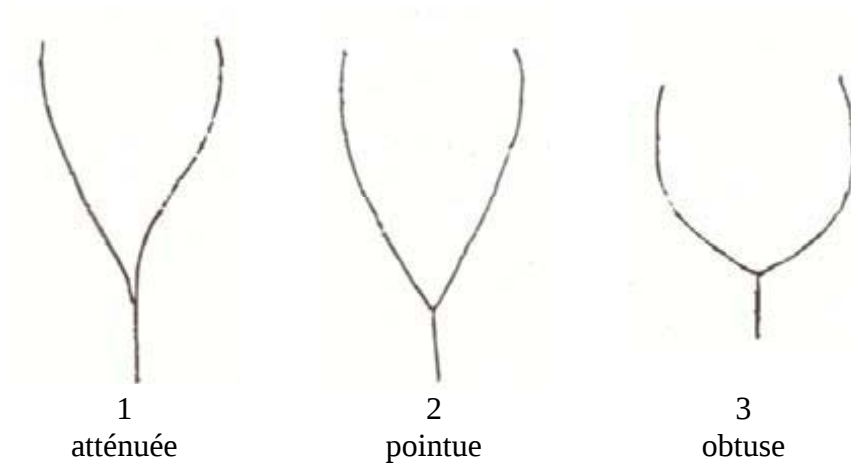
Ad. 5 : Épine : longueur

Il convient d'observer la longueur naturelle de l'épine.

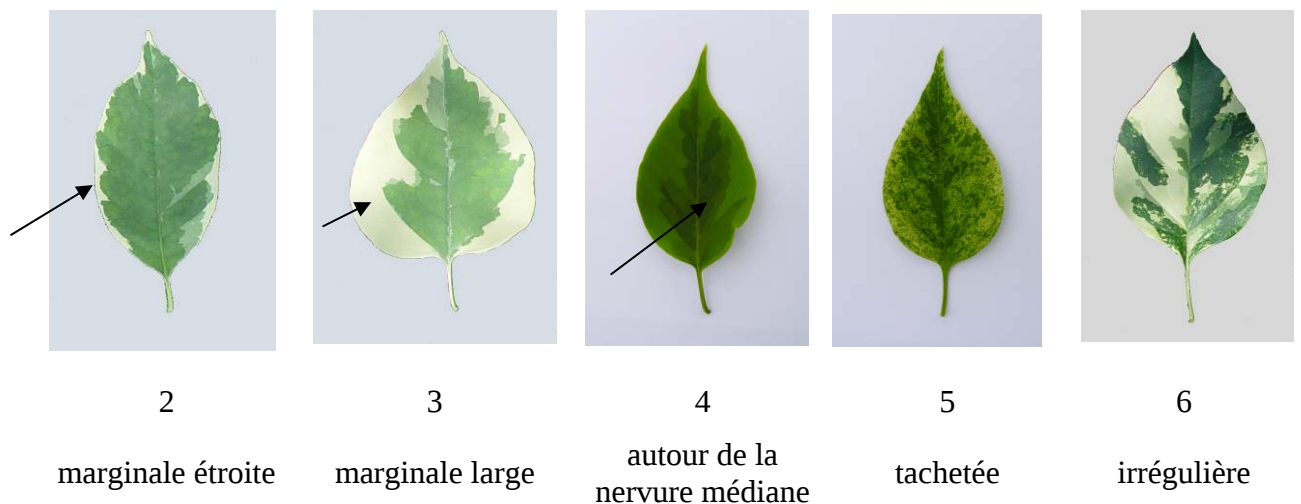
Ad. 9 : Limbe : forme

← partie la plus large →	
en dessous du milieu	au milieu
large (comprimée) ← largeur (rapport longueur/largeur) → étroite (allongée)  1 lancéolée	 4 elliptique
 2 ovale moyenne	
 3 ovale large	 5 arrondie

Ad. 10 : Limbe : forme de la base



Ad. 13 : Limbe : répartition de la couleur secondaire



Ad. 11 : Limbe : couleur principale

Ad. 12 : Limbe : couleur secondaire

Ad. 14 : Limbe : couleur tertiaire

La couleur principale est celle de la surface la plus grande. La couleur secondaire est celle qui occupe la deuxième surface la plus importante. Lorsque les surfaces des couleurs sont quasi égales, la couleur la plus foncée est la couleur principale. La couleur tertiaire est la couleur de la troisième surface la plus grande. La couleur principale peut être la seule couleur.

Ad. 16 : Pétiole : longueur

Ad. 17 : Pédoncule : longueur



Pétiole : longueur

Pédoncule : longueur

Ad. 18 : Inflorescence : disposition



1

terminale



2

axillaire



3

axillaire et terminale

Ad. 18: Inflorescence: disposition des groupes de bractées

Ad. 19: Inflorescence: nombre de groupes de bractées

Ad. 20: Inflorescence: densité des groupes de bractées

Ad. 21: Inflorescence: présence de fleurs

Ad. 22: Inflorescence: type de bractée

La partie du rameau avec bractées de couleur est considérée une inflorescence, indépendamment de la présence ou non de fleurs.

Ad. 22 : Inflorescence : type de bractée



1
simple



2
double

Ad. 25 : Bractée : forme



1
ovale étroite



2
ovale moyenne



3
ovale large



4
circulaire

Ad. 26 : Bractée : forme de la base



1
pointue



2
obtuse



3
cordiforme

Ad. 28 : Petite bractée jeune : couleur principale de la face externe

Ad. 29 : Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice non ouvert)

Ad. 30 : Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice ouvert)

Ad. 33 : Jeune bractée : couleur secondaire de la face interne (lobe du calice ouvert)

Ad. 34 : Jeune bractée : couleur tertiaire de la face interne (lobe du calice ouvert)

La couleur principale est celle de la surface la plus large. La couleur secondaire est celle qui occupe la deuxième surface la plus importante. Lorsque les surfaces des couleurs sont quasi égales, la couleur la plus foncée est la couleur principale. La couleur tertiaire est la couleur de la troisième surface la plus grande.

Ad. 28 : Petite bractée jeune : couleur principale de la face externe

Ad. 29 : Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice non ouvert)

Ad. 30 : Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice ouvert)

Ad. 35 : Bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice fané)



Petite bractée jeune



Jeune bractée – lobe du calice non ouvert



Jeune bractée – lobe du calice ouvert



Bractée – lobe du calice fané

9. Bibliographie

Iredell, J., 1990: The Bougainvillea Growers Handbook. Simon & Schuster, Brookvale, New South Wales, AU, 111 pp.

Iredell, J., 1994: Growing Bougainvilleas. Simon & Schuster, East Roseville, New South Wales, AU, 96 pp.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<i>Bougainvillea</i> Comm. ex Juss.	
1.2 Nom commun	Bougainvillée	
2. Demandeur		
Nom		
Adresse		
Numéro de téléphone		
Numéro de télécopieur		
Adresse électronique		
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)		
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)		
Référence de l'obtenteur		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

--

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement))

--

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

--

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

a) boutures []

b) multiplication *in vitro* []

c) autre (préciser) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple	Note
5.1 Limbe : couleur secondaire (12)		
aucune		1[]
blanche		2[]
blanc jaunâtre		3[]
jaune	Mini Thai Variegated	4[]
vert clair		5[]
vert moyen	Pixie Queen	6[]
vert foncé		7[]
vert très foncé		8[]
vert-gris		9[]
5.2 Inflorescence : type de bractée (22)		
simple	Alexandra	1[]
double	Dania	2[]
5.3i Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice <u>ouvert</u>) (30)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.3ii Jeune bractée : couleur principale de la face interne (lobe du calice <u>ouvert</u>) (30)		
blanc		1[]
jaune		2[]
orange		3[]
rouge		4[]
rose		5[]
violacé		6[]
pourpre		7[]
violet		8[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Limbe : couleur secondaire</i>	<i>aucune</i>	<i>blanche</i>
Observations :			

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [] Non []
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [] Non []
c) Culture de tissus	Oui [] Non []
d) Autres facteurs	Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur	
Signature	
Date	

[Fin du document]